

## L'Amicale de Vitry a remis un chèque au Sourire de Louis



■ L'Amicale a offert 502 € à l'association Le Sourire de Louis. Photo Maryvonne BIDAULT

Lors de la marche de Pâques, les membres de l'Amicale de Vitry avaient promis d'offrir à l'association Le Sourire de Louis, un euro par marcheur participant.

Mercredi, au siège de l'association, un chèque de 502 € a été remis en présence de Louis, 8 ans et demi. « Nous sommes sensibles à la fidélité de

cette amicale. Les fonds permettent de poursuivre les soins, alternativement en Belgique et en Espagne », précise la maman. Actuellement, sur Facebook, chacun peut suivre les travaux pour lesquels les artisans se sont mobilisés afin de créer un espace adapté au handicap de Louis.

**Maryvonne Bidault (CLP)**